

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 28 mai 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Cécile DELATTRE, Madame Christiane WOLFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Etienne WOLF ayant donné pouvoir à Madame Christiane WOLFHUGEL, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Suzanne KEMPF ayant donné pouvoir à Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY
- Excusé(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Françoise BUFFET
- Absent(s) : Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Nicole THOMAS
- Rapporteur : Monsieur Thierry CARBIENER

N° CP/2018/126 - 70510 - Modernisation du réseau routier
Travaux d'aménagement sur la RD121 en traverse de
NEHWILLER - Proposition d'avenant à la convention de
désignation de maîtrise d'ouvrage pour prendre en compte le
dépassement du coût des travaux

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- décide d'augmenter de 35 435,29 € TTC la part départementale des travaux de voirie initialement prévue dans la convention de désignation de maîtrise d'ouvrage n°2015/132 conclue le 03 aout 2015 entre la Commune de Reichshoffen et le Département à hauteur de 108 847, 38 € TTC, portant ainsi le total de l'engagement du Département à 144 282, 67 € ;
- approuve les termes du projet d'avenant N°1 à cette convention, qui contractualise la décision de cette augmentation, joint à la présente délibération ;
- autorise par ailleurs son président à signer cet avenant.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180528-lmc1117743-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 01/06/18